



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 6/2014-2015**

du 17 janvier au 20 février 2015

Renens, le 20 février 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

La Grange, Château 17 – organisation du concours d'architecture

La Municipalité a décidé de préciser le programme du concours d'architecture du projet de réhabilitation et de développement du site de La Grange à la rue du Château 17. Les objectifs du concours permettront de développer une structure d'accueil qui répondra de manière efficace et économique aux besoins définis par les services concernés dans un cahier des charges. Il s'agira pour les concurrents de valoriser la ferme existante avec sa cave voûtée en soignant principalement les aspects suivants :

- la prise en compte des valeurs et des contraintes du lieu
- la mise en valeur réciproque de l'ancien et du nouveau bâtiment
- la valorisation des espaces extérieurs avec la création d'un espace public de qualité, de cheminements publics et le réaménagement des jardins familiaux.

Le programme s'articule sur quatre points :

- agrandissement de la crèche-garderie le Tournesol de 17 à 44 places
- création d'une UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) de 24 places et maintien du jardin d'enfant de Florissant de 10 places (avec possible extension à 15), d'un local de quartier et d'une salle de concert dans la ferme existante et d'un local pour la voirie
- assainissement du bâtiment existant
- Réaménagement des espaces extérieurs par un projet d'ensemble : jeux, jardins familiaux, cheminements, ruisseau.

Les 17 places d'accueil existantes devront être maintenues pendant les travaux.

La composition du Jury, qui sera présidé par M. Kaveh Rezakhanlou, architecte EPFL/FAS/SIA à Genève, a aussi été adoptée.

Un préavis pour le crédit d'étude de l'ouvrage (incluant le lancement formel du concours et l'étude) sera déposé d'ici à l'été pour un jugement du concours et une exposition publique prévus en décembre 2015.

Installation éphémère sur la Place du Marché

Conformément à sa volonté exprimée lors du budget 2015 en incluant un montant de CHF 30'000.- pour placer des infrastructures éphémères sur la Place du Marché, la Municipalité a décidé de mettre sur pied un comité de pilotage de la Place regroupant des techniciens des différents services et des représentants de la Municipalité.

Différentes thématiques ont été abordées allant de l'éclairage public à la signalétique du parking public, en passant par la propreté de la Place ou de la mise sur pied d'installations provisoires.

Ainsi, le Service Environnement-Maintenance a imaginé la mise en place d'une "île" éphémère qui surgira sur la Place du Marché durant la belle saison. Matérialisée au sol par un gazon synthétique d'une centaine de m² et agrémentée de 5 à 6 grands arbres en bacs et de chaises, cette décoration saisonnière offrira un cadre végétal et coloré aux animations d'avril à octobre.

Par ailleurs et dans cet esprit, la Municipalité a également décidé de soutenir la Fête du printemps organisée par le Forum des Associations Socioculturelles de Renens (FAR) en finançant notamment la création de 12 jardins temporaires dont 3 resteront sur la Place à la saison estivale. Rendez-vous donc le samedi 28 mars dès 15h00 sur la Place pour cette manifestation !

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'autoriser le Service Environnement-Maintenance avec la collaboration de la Garderie **Les Globe-Trotteurs** à construire un "canapé forestier" dans le bois du Caudray, pour leur projet pédagogique de découverte de l'environnement (point de ralliement lors de l'organisation de sorties et découvertes en forêt);
- d'adapter, dès 2015, les prix de location du **chalet Mon Beau Pays** au prix du marché pour la haute saison de fin d'année, soit du 24 décembre au 2 janvier;
- d'adopter les **tarifs 2015 pour la collecte et le transport des déchets** urbains ménagers selon le contrat entre SRS - Swiss Recycling Services SA et la Ville de Renens en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011;
- d'accepter, dans le cadre du développement du réseau de **conduite de chauffage à distance**, de céder gratuitement des servitudes sur quelques parcelles communales sises à la rue du Lac, rue du Léman et avenue du Censuy selon les plans proposés par CADOUEST. Ce tracé permettra d'alimenter par des conduites de chauffage le Centre technique communal, le site scolaire du Censuy, le site du Léman et le futur gymnase de l'Ouest;

- de valoriser dans les documents officiels tels que les décisions municipales ou les préavis, les impacts positifs en lien avec le label "Cité de l'énergie" et qui concernent le développement territorial, les bâtiments, les installations communales, l'approvisionnement, la mobilité, l'organisation interne, la communication ou la coopération;
- d'autoriser l'installation d'**attractions foraines** sur la place en dur sise à la rue de la Savonnerie à Renens du 13 au 22 mars 2015;
- d'autoriser la mise en conformité des installations mécaniques et électriques de **l'ascenseur du Collège 24-Janvier** durant les prochaines vacances estivales;
- de valider les **fréquences de ramassage des déchets ménagers** comprises dans le cahier des charges en vue de l'appel d'offre public pour la collecte des déchets urbains ménagers pour la période allant de 2016 à 2019 (2020). A savoir :

Les ordures ménagères : 1 fois par semaine, le mardi pour le secteur 1 et le jeudi pour le secteur 2. En 2012, avant la mise en place de la taxe aux sacs, la Commune de Renens produisait 5'000 tonnes d'ordures ménagères. En 2014, le tonnage est descendu à 2'300 tonnes, ce qui justifie un passage par semaine plutôt que deux;

Le papier/carton : 1 fois par semaine, le mercredi, soit un doublement de la fréquence;

Le verre : 1 fois par mois, le 1^{er} vendredi pour le secteur 1 et le 3^e vendredi pour le secteur 2;

Les déchets organiques : 1 fois par semaine, soit les lundis avec un doublement de la collecte du mois de juin à septembre ajoutant les jeudis, comme introduit en 2013.

La Municipalité a pris acte :

- De la rétrospective 2014 de la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) et des perspectives 2015. La CISE a notamment participé à plusieurs rencontres et événements, a organisé ou participé à plusieurs projets en faveur de la population renanaise ainsi qu'à l'édition du supplément "ensemble ici" qui a été encarté dans le Carrefour info Renens de septembre. La perspective 2015 la plus marquante est sans aucun doute l'augmentation, vu le succès rencontré, des sessions permanences Info-Natu de 10 à 15;
- de l'organisation, au vu du succès des éditions précédentes, de la **formation** à la communication interculturelle pour les **concierges d'immeubles** (4^{ème} édition). Cette formation, organisée par le secteur Intégration, permet aux concierges d'immeubles situés sur le territoire communal d'approfondir des compétences dans le champ de la communication interculturelle, mais aussi de la gestion de conflits, les concierges ayant bien souvent la délicate tâche de gérer dans leurs immeubles la diversité ethnique, sociale, religieuse et culturelle.

LA MUNICIPALITÉ